## LES BIODÉCHETS AU 1ER JANVIER 2024

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 demande que soit donnée la possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.





En 2024 : GPS&0 mettra à disposition 6000 nouveaux composteurs, pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur gpseo.fr



Vous avez accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr



### VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

#### Connectez-vous à <u>gpseo.fr</u> et retrouvez :

- votre calendrier de collectes 2024 personnalisé à votre adresse et imprimable;
- les points d'apports volontaires et les déchèteries les plus proches de chez vous :
- vos démarches en ligne (demande de bac, accès en déchèterie...);
- les bonnes pratiques pour gérer correctement vos déchets.



#### 📞 INFOS DÉCHETS

**01 30 33 90 00** Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

DÉCHETS
3 90 00

# CALENDRIER DES COLLECTES 1ER JANVIER > 30 SEPTEMBRE 2024

## ARNOUVILLE-LÈS-MANTES



RAPPEL: 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT









# QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS?



Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.

Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



#### ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi après-midi



**EMBALLAGES RECYCLABLES** 

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 12 janvier (semaines paires)



**VERRE** 

Collecte en points d'apport volontaire



DÉCHETS VÉGÉTAUX Vendredi après-midi, du 15 mars au 5 juillet et du 23 août au 27 septembre



#### **ENCOMBRANTS**

8 mars, 15 mai, 6 septembre, le matin

### COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE?



#### COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs







Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.



1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)



Habitat pavillonnaire : 1m³ par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

#### INTERDIT

Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium

Cartons mouillés

Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)

Electroménager, gravats, miroir/ vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



#### COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer à côté des bornes Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.



## ■ BONNES PRATIQUES



En sacs fermés



En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.



En vrac, sans sac.

#### INTERDIT

Sacs de + de 50 litres

Cartons mouillés

Vaisselle, vitres ou céramique

#### RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE** 



AUJOURD'HUI, 100 % DES

**EMBALLAGES** 

EMBALLAGES CARTONS & BRIQUES ALIMENTAIRES







TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

**TOUTES LES BARQUETTES** 

SACS, SACHETS, FILMS

BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES















À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.